

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le SAMEDI 2 AVRIL 2022 À 09H00

SALLE JEAN DOUCET - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du dernier procès-verbal du 5 mars 2022

AFFAIRES GENERALES :

- Acquisition d'une parcelle à "la Joncherais"
- Culture : adhésion au réseau "Le Chainon"

FINANCES :

- LOP « LOCATIF AUX PARTICULIERS » - Compte administratif et Compte de gestion 2021
- LOP " LOCATION AUX PARTICULIERS" - Reprise et affectation définitive du résultat 2021
- LOP " LOCATION AUX PARTICULIERS" - Budget annexe 2022
- VILLE - Compte administratif et Compte de gestion 2021
- VILLE - Reprise et affectation définitive du résultat 2021
- Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022-2026
- Attribution des subventions 2022
- Attribution des subventions au Centre Communal d'Action Sociale
- Taux de contributions directes 2022
- Tarifs communaux 2022
- PVS - Tarifs du restaurant scolaire
- PVS - Montant des frais de fonctionnement des écoles publiques
- PVS - Montant des frais de fonctionnement des écoles privées hors Cordemais
- PVS - Ecole privée Saint Anne - Attribution d'un forfait communal
- PVS - Montant attribué aux bons de fournitures scolaires
- Versement d'une subvention exceptionnelle aux victimes du conflit en Ukraine
- Etat récapitulatif des indemnités des élus 2022
- VILLE - Adoption du budget primitif M14 de l'année 2022

RESSOURCES HUMAINES :

- Tableau des effectifs
- **Point sur les commissions communales**
- **Point sur les décisions du Maire**
- **Point sur les dossiers communautaires**
- **Questions diverses**

Fait à Cordemais, le 25/03/2022